

# TREMPLIN CHANSON #2021

# **RÈGLEMENT ET CONDITIONS DE PARTICIPATION**

L'Entrepôt organise en 2021 la 3<sup>ème</sup> édition de son tremplin chanson visant à soutenir des artistes émergents. L'organisation de ce tremplin est la suivante :

# Conditions de participation

- Ce concours est ouvert aux auteurs-compositeurs-interprètes de chansons en langue française
- Les candidats ne doivent pas avoir déjà sorti plus d'un album et/ou 2 EP,
- Les candidats doivent avoir au moins 18 ans en octobre 2021,
- Chaque candidat devra avant le 4 juillet 2021, faire parvenir à l'adresse suivante : <u>tremplin.entrepot@ville-lehaillan.fr</u> un lien de téléchargement type Wetransfer contenant :
  - o deux à quatre de ses compositions au maximum en format MP3
  - les textes des chansons en format PDF,
  - une note d'intention (parcours, objectifs, envies,...) comprenant le nom, prénom, adresse, téléphone et adresse mail du.de la candidat.e
  - o un visuel
  - o une fiche technique.

Les formulaires incomplets ou non conformes ne seront pas traités.

# <u>Sélection</u>

- Un jury composé de professionnels aura à charge de sélectionner 4 candidats,
- Les candidats retenus seront avisés par téléphone le 5 octobre 2021 au plus tard,
- Les 4 finalistes devront se produire en public le mercredi **20 octobre 2021** à 20h30 à L'Entrepôt du Haillan,
- Chaque passage ne pourra excéder 20 minutes,
- Les repas et l'hébergement le soir du 20 octobre seront pris en charge par L'Entrepôt pour les 4 candidats,
- Le jury désignera les lauréats à l'issu de la soirée.

#### Le lauréat

En plus d'une dotation d'un montant de 1 000 €, le lauréat se verra proposer une programmation à L'Entrepôt (Lancement de saison, 1ère partie d'un concert, Haillan Chanté, Mercredi du Haillan...)

Le deuxième lauréat se verra remettre une dotation de 400 €.

Les 2 autres candidats se verront remettre une dotation de 150 €.

A l'issue de la soirée, L'Entrepôt offrira aux 4 finalistes un clip vidéo d'une chanson live de leur choix, filmée le soir du tremplin.

# Calendrier:

- Dépôt des candidatures avant le 4 juillet 2021,
- Pour les 4 finalistes, être présents le mercredi 20 octobre 2021

#### Jury:

# Le jury est composé de professionnels. Sur l'édition 2021, il était composé de :

- Michel Gallas, journalise / L'Hexagone
- Yannick Delneste, journaliste / Sud Ouest
- Pascal Bagnara, directeur de l'association Voix du Sud
- Christophe Bosq, directeur de l'agence 3C
- Marine Schnegg, présidente de l'association Bordeaux chanson
- Manuel Corneau, directeur de L'Entrepôt
- Martine Galès, adjointe élue à la culture de la ville du Haillan